

Tous à Paris le 9 juin contre les licenciements

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
7 au 13 juin 2001

10 F
1,52 €

Protestez, vous êtes filmés !

L'ÉCRIVAIN GEORGES ORWELL, en écrivant son roman « 1984 » a décrit une société totalitaire dont les rapports de soumission se justifient par une guerre planétaire que se livrent des régions antagonistes. L'opposition entre blocs s'est avérée fictive, ne servant qu'à maintenir sous le joug la population. Deux leviers puissants : la déconstruction de la pensée et le contrôle omniprésent en assuraient la pérennité. Quelques années plus tard, dans les sociétés démocratiques, la guerre économique a remplacé son homologue armée. L'affrontement concurrentiel (avec son corollaire l'élimination physique du concurrent défaillant), le triomphe planétaire de l'idéologie de marché, l'affirmation martelée de son caractère indépassable, la collusion des partis politiques en assurant la gestion efficace (lire efficace du point de vue du marché), l'émergence de la pensée unique marquent un parallèle saisissant avec le totalitarisme décrit par Orwell. Les moyens de contrôle social qui y sont associés ne sont pas en reste. L'option du tout répressif est abandonnée au profit d'un système mixte qui associe la carotte (la promesse d'un revenu, du confort individuel...) et le bâton (la certitude d'une répression sans merci pour ceux qui n'acceptent pas les règles du jeu).

L'inquiétant développement de la vidéosurveillance

Initialement localisée sur quelques axes routiers, et présentée comme un outil de régulation du trafic routier, la vidéosurveillance connaît un essor multiforme. Aujourd'hui, plus un domaine de l'activité publique n'échappe à ses tentacules : contrôle des quartiers, surveillance des lieux publics, ateliers, commerces, maisons de quartiers, jusqu'aux parties communes des HLM... Le ressort idéologique qui rend possible un tel développement du contrôle vidéo repose sur la démultiplication des surveillants au nom de l'idéologie sécuritaire. En effet, les caméras de sur-

veillance ne sont plus l'apanage du pouvoir étatique, n'importe quel épicier de quartier peut installer des caméras dans sa boutique. Comme à l'accoutumée, l'idéologie dominante propose un antidote aux problèmes de sécurité qu'elle rencontre. En inversant la relation causale, elle s'exonère de l'embarrassante question des causes de cette insécurité. De plus, la mise en place d'un outillage

que l'on filme en permanence. Le côté ludique de l'émission (le public est amené à voter pour éliminer des candidats) masque mal les présupposés du jeu : la liberté, la vie privée sont des marchandises que l'on peut acheter sous couvert d'une renonciation à son « droit d'image ». L'installation dans les appartements de certains logements HLM d'écrans de télévision de surveillance des

tématique de données. Elles sont associées à des logiciels qui détectent les comportements déviants (programme Cromatica pour le métro parisien) et y associe le service après-vente qui va avec (brigades anti-criminalité). L'enjeu porte sur le contrôle individuel dans une foule. Ainsi, lors d'une manifestation de rues, les images collectées permettent de compter les participants aussi bien que les reconnaître automatiquement en comparant les images collectées avec celles déjà stockées nominativement. Les progrès de la technique sont illimités.

Face au développement insidieux du contrôle, des collectifs militants dénonceront la surveillance et le contrôle subis dans une vingtaine de ville en France. Ils refusent de vivre dans des quartiers, des immeubles, des villes normalisées et fliquées.

Pour les anarchistes, la question de la surveillance et du contrôle pose très clairement celle de la liberté, du pouvoir et de l'État. Nous sommes convaincu qu'il n'existe pas de liberté sans justice. La vidéosurveillance est là pour nous le rappeler.

Bruno. — groupe de la Villette

VIDÉO SURVEILLANCE



de contrôle systématique des populations va de pair avec les bases culturelles qui l'assoit : il est naturel d'être surveillé, il est logique d'être contrôlé puisque l'on a rien à se reprocher, seul le malfaisant y voit une gêne. L'idéologie de la transparence construit la norme sécuritaire. L'acceptation du principe même de la surveillance par la population crée la référence culturelle qui permet le contrôle, tous les contrôles. Le principe se décline à l'infini, avec des variantes. Pour les chaînes de télévision (M6 pour l'instant, TF1 à la rentrée), c'est l'objet d'un feuilleton ou l'on achète des prisonniers que l'on enferme quelques dizaines de jours dans un huis clos et

parties communes (la coveillance) participe également à ce travail d'apprentissage. En acceptant de surveiller les autres, on reconnaît à autrui le droit de nous surveiller. Il serait cependant naïf de placer toutes ces formes de contrôle sur le même plan.

L'inquiétant développement du contrôle social

La diffusion dans tous les domaines de la vidéosurveillance, outre ses vertus pédagogiques, sert bien souvent de contre-feu à la surveillance de la population par l'État. Le contrôle ne se limite pas dans ce cas, à un enregistrement sys-

EDITORIAL

La manifestation contre les licenciements du 9 juin prochain a pour tous une grande importance. Non pas que nous pensions qu'elle puisse faire fléchir un patronat sans état d'âme et conscient d'être en ce moment plus fort que les salarié-e-s. Non pas que nous pensions voir la gauche plurielle accéder à toutes les revendications populaires, depuis quatre ans elle a largement prouvé qu'elle n'est pas au gouvernement pour cela. L'important est que cette initiative ait pu avoir lieu. En soi c'est une petite révolution.

Depuis des années partis politiques et syndicats institutionnels n'ont eu de cesse de freiner et désamorcer toute velléité d'action et d'autonomie des travailleurs à chaque fois qu'un mauvais coup frappait tel ou tel secteur économique et social.

Depuis des années, de rupture en rupture, des franges non négligeables de militant-e-s syndicaux constituent petit à petit une myriade de petits syndicats, farouchement arc-boutés sur l'idée que ce sont les salarié-e-s qui doivent s'organiser, débattre et décider de leurs luttes contre l'exploitation, n'en déplaise aux bureaucraties.

Depuis des années de nombreuses structures syndicales de base rongent leur frein tant à la CGT qu'à la CFDT voir à FO en attendant une opportunité pour s'associer à un mouvement social qui n'a que faire des querelles de chapelle.

Cette fois-ci le pas a été franchi. Rien de très spectaculaire. Mais se sont des dizaines et des dizaines de syndicats de base, toutes tendances confondues qui ont signé l'appel à manifester. Les confédérations syndicales n'y sont pour rien et ont même décidé de ne pas y être associées officiellement.

Chacun a bien saisi l'enjeu et de partout s'organise les départs collectifs par cars, trains ou voitures. Il y aura du monde sur le pavé parisien parce que la réussite de cette manif donnera de l'air et une légitimité à toutes celles et ceux qui aspirent à l'autonomie des luttes et à la définition d'une autre stratégie de transformation sociale.

Bien sûr, PC et autres léninistes tenteront de tirer la couverture à eux et essaieront de se placer en nouvelle avant-garde relayée par des médias complaisants.

Pour le moment il nous suffit d'être de celles et ceux qui construisent petit à petit ces réseaux militants syndicaux et associatifs qui agissent pour que l'émancipation individuelle et collective puisse formuler un projet et fabriquer les outils qui mettront en œuvre une autre société. C'est cette perspective qui mettra les libertaires dans la rue le 9 juin prochain.

ISSN 0026-9433 - N° 1248

M 2137 - 1248 - 10,00 F



Psychiatrie publique : la société est folle

« Ce n'est pas l'homme, c'est le monde qui est devenu anormal »
(A. Artaud)

LA CRISE DE LA PSYCHIATRIE publique est à l'image de la société : rentabilisation de la santé gérée comme une marchandise et discours idéologique médical la cautionnant.

Née de la révolte après guerre contre le traitement des malades mentaux par les nazis, et de la contestation de Mai 68, la psychiatrie de secteur public a ouvert les asiles afin de soigner les patients dans la cité et de rompre avec leur exclusion. Aliénation psychique et aliénation sociale sont de nature différente, même si des interactions existent. L'environnement peut modifier l'évolution du psychisme, il ne le crée pas. Processus psychiques de l'individu et rencontre avec des conditions familiales et sociales, objectives et subjectives, les fantasmes des autres, la réflexion ouvrait de multiples horizons. Antipsychiatrie, analyse institutionnelle, psychanalyse, une culture soignante prenait le sujet dans sa totalité tandis que s'ouvraient des structures intermédiaires : dispensaire gratuit, appartement collectif, foyer, atelier d'expression. La crise est en train de détruire toutes ces avancées.

En 10 ans, la demande de soin en psychiatrie a augmenté de 47 % chez les adultes et de 50 % chez les enfants. Crise sociale aggravant les troubles psychologiques et, inversement, difficultés psychiques ne trouvant plus de place dans une société de concurrence, de productivité et de précarité, mais aussi meilleure connaissance des soins où être suivi en psychiatrie n'est plus une honte, contacts avec les interlocuteurs de la cité, sont à l'origine de ce phénomène. Par ailleurs, la société relègue à la justice qui relègue à la psychiatrie le rôle de régler les problèmes sociaux. Mais il n'y a pas à psychiatriser les effets de la misère, ni à prendre la partie, le psychisme, pour le tout. La question sociale attend d'autres réponses.

Or dans le même temps, les réductions budgétaires ont réduit les effectifs, là où une présence humaine et une écoute sont la base du soin, qui ne peut être mécanisé. Fermeture de lits, diminution du personnel, postes sous qualifiés, emplois précaires, non-reconnais-

sance du diplôme infirmier psychiatrique, disparition de l'internat spécifique, entremêlent les conséquences d'une vision budgétaire en même temps qu'une médicalisation de l'abord psychiatrique.

Baisse des moyens baisse de la qualité

L'idéologie médicale a changé en même temps que la réduction des moyens. Venus des États-Unis, théorie génétique, comportementalisme, pharmacologie, analyse systémique réifiant le langage à un code, ont réduit la richesse clinique. Illusion scientifique de tests, portant sur le quantitatif et non le qualitatif, pseudo maîtrise du symptôme et non de sa cause, l'homme devient une machine biologique à adapter à la société, non sans relents de l'idéologie cybernétique. (Ainsi on ne parle plus que de dépression légère, moyenne ou sévère, en termes quantitatifs de symptômes, sans distinguer si elle est réactionnelle, névrotique ou psychotique - mélancolique, pourtant de nature psychique et de vécu différents. Or, au-delà du traitement médicamenteux, ce n'est pas la même prise en charge psychothérapeutique ou institutionnelle. Comme si cela n'existait pas. De même, l'exigence de la névrose n'est plus reconnue. Le symptôme n'est plus l'expression d'une personnalité, l'histoire du sujet et l'inconscient disparaissent. On ne parle plus de névrose obsessionnelle. On parle d'un déprimé léger ou sévère avec des troubles obsessionnels - compulsifs. Ce qui simplifie la prise en charge, c'est le même antidépresseur sérotoninergique pour les deux symptômes. La mode est à l'urgence spectaculaire et sa cellule de crise. On oublie l'histoire particulière des personnes. On psychologise sur l'événement). Ce discours médical se prête très bien à l'approche comptable, gestionnaire de la santé. Avec l'accréditation, les services seront mis en concurrence, devant justifier de traitements plus efficaces et moins chers pour être budgétisés. Sauf que cela ne reflète pas la réalité. Au bout du compte, les pathologies les plus graves, et donc les plus coûteuses, risquent d'être exclues du soin. Médecine à plusieurs vitesses, hormis quelques secteurs de pointe, le service

RÉDUCTION DES BUDGETS EN PSYCHIATRIE



public restera sans moyens, pour les plus démunis (de toute façon, ni les riches ni les gouvernants ne connaissent ces heures d'attente angoissantes aux urgences parce que le personnel est débordé).

La santé devient une marchandise source de profit

D'une manière générale, les ordonnances Juppé visent à la privatisation du service public au nom de la libre concurrence, et le social doit suivre (sécurité sociale, retraites, etc.). Les services publics sont assimilés sans distinction aux établissements privés pour le financement de missions. Dans ce mélange des genres, c'est le service public qui perd son esprit pour s'aligner sur la logique mercantile. Les services deviennent prestataires de service contre rémunérations. Derrière les discours de circonstance, l'objectif n'est pas de répondre aux besoins réels en terme de soins. Les services se transforment en sociétés capitalistes à la recherche d'un marché à qui vendre leur produit moyennant finances, quitte à accepter n'importe quelle demande.

Cela s'inscrit dans le projet européen tel qu'il est conçu actuellement, et en marge de l'Organisation mondiale du commerce dont l'objectif est de privatiser tous les services publics de la planète. Le capitalisme accapare toute activité.

La santé, dans ce contexte, soulève d'autres questions : l'inégalité devant les soins, la prévention, les maladies provoquées par les modes de production agricole et industriels actuels, les manipula-

tions génétiques confisquées par des intérêts privés avec tous les dangers possibles, la toute puissance de la médecine où on ne mourrait jamais, le droit de mourir tranquillement sans souffrir (et non l'euthanasie, notion dangereuse), etc. Ceci appelle d'autres réflexions.

Mais quand tout sera privatisé, aux mains de quelques groupes concentrant le capital, quel contrôle démocratique sera possible sur la politique des pays, toutes les décisions relevant des entreprises ? La démocratie est vidée de sa substance. Seuls les actionnaires auront droit de vote au prorata de leurs parts. L'argent décidera du droit de parole.

La crise la psychiatrie publique est à l'image de la société

La crise du capitalisme est une crise de croissance et conduit au paradoxe d'organiser la pénurie dans une phase d'abondance, accroissant la surproduction et le chômage. C'est l'effet pervers de la plus-value qui empêche la production d'être distribuée. On n'a jamais produit autant de richesses, et il y a de plus en plus de pauvres.

Dans le fantasme de toute puissance narcissique suscité par la course au profit, la guerre de concurrence aboutit à la concentration du capital et au monopole, dépossédant le plus grand nombre et aggravant les effets de la crise. Avec la division en classes, le manque, artificiel, est pour l'autre. Or on a, dans la réalité, les moyens culturels et économiques d'assurer des soins de qualité et une vie décente pour tous.

Le capitalisme ne fonctionne que dans l'expansion à l'infini. Il lui faut toujours créer un nouveau marché créateur d'emplois où la plus-value se convertit en valeur ajoutée - salaires pour relancer l'échange, pour une nouvelle plus-value, nouvelle crise, jusqu'à l'absurde. C'est le produire - consommer toujours plus, y compris l'inutile et le nuisible, au détriment de l'essentiel. Les activités sont perverties par le profit.

Le capital n'a de but que lui-même.

L'argent se présente comme la seule valeur, mettant tout en équivalence. Or le prix ne dit rien de l'objet ni du service, ni de l'usage de la personne. Il n'a ni sens ni signification. L'argent n'est pas un signifiant. Symbole sans symbolique, ce n'est que le représentant d'un rapport marchand sans lien avec le réel. Cet objet phallique, totalitaire et tout puissant se prétend créateur de tout, alors que c'est l'homme qui crée les richesses, déni des origines.

Abstraction, l'idéologie de l'a-signification est une imposture qui disqualifie le réel et fausse le raisonnement. Tout est ramené au coût financier et non à l'utilité pour l'homme, devenu lui-même marchandise dans un monde psychotisant du comme - si schizoïde qui s'achève dans le virtuel. Avoir en place d'être, l'existence se réduit à un délire de possession. Histoire de choses, le capitalisme ne fonde ni filiation ni identité.

L'État et l'Église contribuent à créer des problèmes qu'ils prétendent résoudre

Le mythe de l'État providence est une falsification. Outre qu'il est payé par les gens eux-mêmes, sa dimension sociale a été arrachée par des luttes. L'État parasite la société qu'il historicise autour de lui. Il instaure, par ses institutions, une domination politique et une oppression, suivie d'exploitation. Il prétend unifier après avoir divisé, et hiérarchise les individus dans une catégorie d'être comme identité, partie d'un corps social comme totalité. Règne de l'idée dissociée du réel. Mais service public n'est pas synonyme d'étatisme et peut exister dans le cadre de la commune où les citoyens décident directement de leur vie.

La religion assure son pouvoir sur l'obscurantisme et la croyance, relayée par l'Église, le clergé et le dogme. Fantasme d'immortalité, l'existence devient un destin à accomplir vers un prétendu idéal transcendant après la mort, dans une soumission et un renoncement à la vie réelle. L'idée de dieu comme Surmoi culpabilise le désir en échange d'apaiser l'angoisse de mort. Le fanatisme chrétien a brûlé des malades mentaux en les accusant de sorcellerie (pour guérir, la sorcière utilisait la Belle Dame d'où les médecins tirent l'atropine). C'est la Révolution française qui voit la naissance de la psychiatrie et du soin, plutôt que d'y voir le diable. Comment peut-on espérer de ces systèmes une solution à des problèmes qu'ils contribuent à créer ? Ne sont-ils pas l'expression de fantasmes pathologiques qu'ils favorisent en retour ?

Aujourd'hui le gouvernement Jospin poursuit les ordonnances Juppé, rentabilisation, sous prétexte de modernité, avant de privatiser les services publics. Face à cette régression, la lutte défensive sur les acquis sociaux ne suffit pas. C'est le maximum et non le minimum qu'il faut exiger. Cela suppose un changement radical de société. Mais ce qui semble évident ne l'est pas. Pourquoi adhérer à des systèmes aberrants ? Les raisons en sont parfois inconscientes. « Pour se révolter contre cette influence que la société exerce sur lui, l'homme doit au moins en partie se révolter contre lui-même » (Bakounine).

Jeannot. - E.A. Paris 10^e

le monde
libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	☐	45 F	☐	70 F
3 mois 13 n°	☐	105 F	☐	170 F
6 mois 25 n°	☐	195 F	☐	310 F
1 an 45 n°	☐	350 F	☐	530 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amélot, 75011 Paris
Directeur de publication : J. Toublet
Service abonnement : 02 35 84 27 17
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay).
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion N.M.P.P.

Collège unique

ou l'art de noyer les adaptations du capitalisme derrière un débat pédagogique

DEPUIS QUELQUES TEMPS, la question du collège unique est au centre des débats concernant le monde de l'éducation. Lancé par le ministre délégué à l'Enseignement professionnel, J-L Mélenchon, ce débat s'interroge sur l'opportunité de mainte-

nir une formation générale commune pour tous les jeunes au collège jusqu'à la fin de la troisième. Mélenchon aurait aimé voir réintroduites les possibilités d'orientation professionnelle en cours de collège. Usant de sa traditionnelle capacité à ménager la chèvre et le chou, Jack Lang a répondu par la préservation

du collège unique, tout en introduisant, dès la rentrée prochaine en classe de sixième, des parcours dits « diversifiés » dont le contenu et les finalités restent pour l'instant plus que flous.

Derrière les nombreuses questions à prétention pédagogique, du type le collège unique est-il réellement adapté à la diversité scolaire et sociale des élèves? Peut-on réellement mener toute une classe d'âge jusqu'à la troisième? Le collège unique ne provoque-t-il pas un nivellement par le bas de l'enseignement? N'existe-t-il pas déjà des filières masquées au sein du collège? On peut se demander s'il n'existe pas un autre débat, à l'origine de toute cette agitation, sur les nécessités d'adaptabilité de l'école au besoin du marché, du monde du travail, aux mutations du système capitaliste.

Casse du service public d'éducation...

En effet, le débat sur le collège unique peut s'éclairer de façon différente si on l'aborde au travers de l'avenir des services publics dans notre pays et des besoins en terme de main-d'œuvre. Il est évident que depuis quelques années, avec la poussée libérale, une véritable offensive se concentre sur les services publics visant à en faire des services marchands. Fini le temps, considéré comme archaïque, où les services publics se devaient de répondre aux besoins de la population. Afin de répondre aux exigences de la construction européenne mais aussi à celles d'organisations transnationales comme la Banque mondiale, le FMI ou encore

l'OMC, l'État doit maîtriser son budget dans un sens bien précis et surtout réduire ses dépenses publiques. En s'attaquant au collège unique, l'État s'attaque indirectement à une part importante de son budget. Permettre le départ d'un nombre important d'élèves du collège, réorienté vers une formation professionnelle, prise en charge directement au profit des entreprises, c'est permettre à l'État de faire d'importantes économies sur le budget de l'éducation en évitant par exemple de remplacer les nombreux départs à la retraite d'enseignants prévus dans les années à venir dans le secondaire. On sait que, dans les dix ans à venir, 40 % des enseignants actuels vont partir à la retraite.

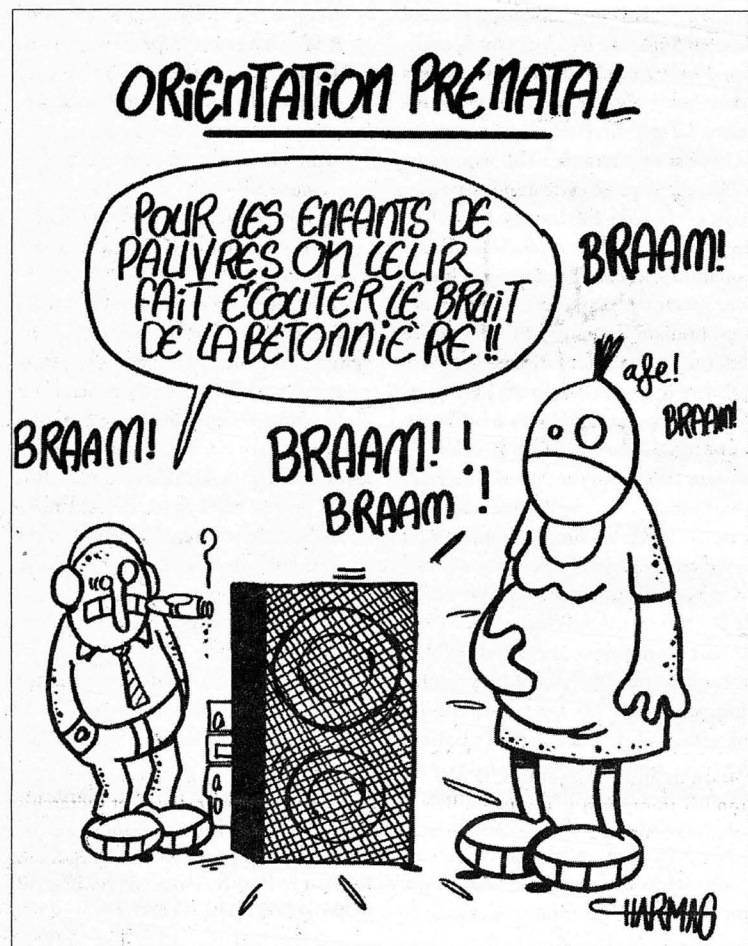
Et précarisation de la main-d'œuvre

De plus, les démographes ont montré que d'ici 10 à 20 ans la France allait cruellement manquer de main-d'œuvre et particulièrement de main-d'œuvre peu qualifiée. Pour faire face à cette situation, deux solutions s'offrent à nos dirigeants, soit faire appel à la main-d'œuvre immigrée en rouvrant les frontières, soit permettre aux entreprises de puiser plus tôt dans la main-d'œuvre nationale en mettant sur le marché une main-d'œuvre jeune et peu ou pas qualifiée. La remise en cause du collège unique peut donc correspondre à cette seconde solution. Si à une époque le capitalisme a eu besoin d'une main-d'œuvre mieux formée que par le passé, et a ainsi soutenu le développement de la scolarisation de masse, il semble que cela soit l'inverse aujourd'hui. L'en-

semble des savoirs transmis au collège ne correspond plus au bagage de base exigé de chaque travailleur, bien au contraire.

Pour notre part, nous ne pouvons que promouvoir les possibilités de développement maximum et de formation intégrale des individu-e-s en ayant accès le plus longtemps possible au maximum de savoir et en évitant tout déterminisme social basé sur une orientation précoce. À défaut d'une société permettant une réelle égalité des chances par l'égalité économique et sociale des individu-e-s, nous ne pouvons que défendre, dans l'immédiat, le principe d'égalité d'accès au système et aux savoirs scolaires. Néanmoins, nous sommes conscients que le collège actuel est en grande difficulté, qu'il ne répond pas aux objectifs visés et reste le principal lieu de tri et de reproduction sociale et secrète bien souvent l'échec scolaire, social et même humain. Autant de problèmes, qui, rajoutés à ceux de la violence scolaire, permettent à nos dirigeants de vouloir tirer un trait sur le collège unique. Pourtant, les solutions proposées ne feront qu'aggraver la situation à long terme et en particulier l'inégalité sociale devant l'éducation. Les changements sont à chercher ailleurs que dans les cabinets ministériels toujours prêts à servir au mieux les intérêts des classes dirigeantes. Il faut peut-être se tourner du côté des projets de collèges expérimentaux, alternatifs et autogestionnaires pour trouver un peu d'air frais. Il n'est peut-être pas étonnant que le ministère traîne alors des pieds pour donner l'aval à ces projets.

David. — groupe Kronstadt (Lyon)



L'école recrute ?

LES ENSEIGNANTS, essentiellement recrutés dans les années 60-70, s'apprentent à partir massivement à la retraite, ce qui pose d'indéniables problèmes de remplacement. Aussi, le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé à recruter 165 000 personnes d'ici 2005, lançant une grande opération publicitaire qui coûtera la bagatelle de 15 millions de francs. Baptisée « Professeurs et si l'avenir c'était vous? », elle vise à rameuter l'étudiant car dès 2003, les candidats deviendraient une espèce en voie de disparition. D'après certains médias, la pénurie de vocations enseignantes est même déjà d'actualité.

De Lang de bois...

Pourquoi dire ou laisser dire qu'il y aurait dès aujourd'hui carence de postulants à l'enseignement? À regarder les chiffres en effet, c'est plutôt à un blocage du recrutement qu'on assiste. Ainsi, le nombre de postes aux CAPES externes est en chute continue, passant de 10 966 en 1990 à 6 925 en 2000 alors que dans le même temps celui des candidats passait de 23 089 à 47 323 avec un pic de 56 054 en 97 (au passage ne sont comptés que les présents aux épreuves écrites (le premier tour) et non tous les inscrits).

S'il y a un risque de pénurie, il est donc avant tout le résultat de la politique de fermeture au recrutement engagée par

les gouvernements successifs. La hausse de 10 % des postes au CAPES pour la session 2001 apparaît dès lors pour ce qu'elle est : un vague pis-aller.

Pourquoi alors, d'un côté taire la pléthore des recalés et de l'autre engager une campagne de retape?

... en précarisation rampante.

À moins de croire le ministère ignorant des évolutions démographiques, on pourrait penser qu'il s'est livré à une gestion de boutiquier, préférant manquer de profs formés pendant quelques années plutôt que d'avoir des "sureffectifs". Hélas, des explications encore plus saumâtres se dessinent.

La sélection drastique aux concours ne semblant pas être remise en cause, l'opération marketing ne deviendrait-elle pas un volontaire coup d'épée dans l'eau? Cela permettrait alors de dire que, malgré les efforts, faute d'enseignants, il serait nécessaire de recruter des « profs au rabais » au sens où ceux-ci, moins diplômés seraient moins rémunérés. Lang pense déjà sérieusement à recruter au sortir du DEUG et non de la licence, des candidats rémunérés pour préparer certains concours. Très vite cette idée pourrait conduire à la formation de nos « profs bis ». Des mesures pédagogiques a priori louables comme les travaux personnels encadrés (TPE), les modules..., au contenu par-

fois vague, ne cacheraient-elles pas alors la justification de ces possibles dérives?

L'enseignement, comme le reste de la fonction publique, compte déjà une forte main d'œuvre précaire faite de vacataires et contractuels. Et, contrairement au discours ministériel, celle-ci se multiplie sans grand espoir de promotion. Les postes aux concours internes se réduisent en effet comme peau de chagrin (—17,7 % pour les CAPES, soit 835 places pour 26 511 maîtres auxiliaires et autres précaires non dénombrés au vu de la gestion ministérielle opaque).

Enfin, autour des très en vogue projets spécifiques d'établissement et de leur plus grande autonomie, se cache le poids croissant des principaux et proviseurs. Ceux-ci doivent de plus en plus gérer lycées et collèges comme de vulgaires entreprises et risquent à terme, d'être chargés des recrutements, à commencer par les intervenants extérieurs plus rentables, dans la limite évidemment des enveloppes budgétaires... et peut-être patronales.

Après la stratégie bulldozer d'Allègre, la douce Lang de Blois — avec Mélenchon comme caution de gauche — place toujours plus l'enseignement dans une logique de marché. Une fois encore, la social-démocratie et son dernier avatar en date, la gauche plurielle, est bien l'avant-garde éclairée du capitalisme.

Romain. — groupe Kronstadt (Lyon)

Nouvelles menaces sur l'avortement aux États-Unis

Après des années de réaction parlementaire et de lobbying contre l'avortement, les anti-avortement américains viennent d'enregistrer leur plus grande victoire nationale contre les droits des femmes. Une loi (la *Unborn Victims of Violence Act*) revenant à criminaliser toute atteinte au fœtus a été votée par les représentants américains par 252 contre 172.

Ce texte considère que le fœtus est un « membre de l'espèce Homo Sapiens quel que soit son stade de développement ». Antiféministe au possible, le texte prend même la peine de le définir comme une personne « portée par un ventre » (on le voit : l'embryon est une personne mais les femmes ne le sont plus vraiment puisqu'elles ne sont plus considérées que comme des « ventres »). Les termes ne sont pas sans rappeler ceux d'un sinistre antichois, le Dr Wilke, qui disait qu'il fallait parler des femmes comme « lieu de résidence pour fœtus ».

Cette nouvelle loi est destinée à protéger tout fœtus contre « toute attaque criminelle contre une femme enceinte ». Autrement dit, il suffira d'une plainte contre un avortement pour ouvrir une jurisprudence qui devrait conduire dans les faits à voir l'interruption de grossesse interdite.

Ce texte (qui n'est pas le premier mais risque d'être le plus efficace des propositions de loi demandées par les *prolife*), est passé à la demande de George Bush. Le président américain a commenté son vote en disant : « Cette législation affirme notre attachement à la culture de vie qui accueille et protège les enfants ».

Cette attitude et cette loi n'est pas une surprise pour ceux qui suivent de près l'évolution de la situation américaine. Depuis son entrée en fonction, W. Bush n'a cessé de donner satisfaction à ses alliés de la droite religieuse anti-choix, ses ministres de la Justice et de la Santé sont violemment contre l'avortement, lui aussi et, récemment, une Cour fédérale vient de ré-autoriser la mise en ligne d'un site Internet listant les médecins pro-avortement à abattre. Ainsi, en attendant que le droit à l'avortement soit définitivement interdit, les *prolife* pourront au moins s'amuser à tirer comme des lapins les partisans du choix.

infos transmises par News Prochoix

<http://www.prochoix.org>

Drogues, actualités européennes

DÉPUIS QUE LE CIRC (Collectif d'informations et de recherches cannabiques) a relancé l'appel du 18 joint en 1993, occasion de lancer une mobilisation nationale antiprohibitionniste et plus particulièrement autour du cannabis, le *Monde libertaire* a tous les ans annoncé cet événement et profité de cette occasion pour analyser une actualité lourde depuis 10 ans. Et cette année l'actualité est européenne avec ces derniers temps quelques petits éléments de « libéralisation » vis-à-vis du cannabis, quelques signes d'ouverture parce que les gouvernements plient face à un usage massif qui ridiculise les discours moralistes et sanitaires.

De la Belgique à la Suisse

Début 2001 le gouvernement belge annonce une dépénalisation de l'usage de cannabis (tolérance dans la mesure où aucun décret n'est encore publié). La consommation est ainsi tolérée, comme en Espagne, mais la vente, l'achat ou la production restent interdits. D'ailleurs depuis la ministre écologiste (qui avait fait l'annonce) a déclaré que « des poursuites judiciaires restaient possibles en cas de consommation difficile ». La pirouette est subtile. Car avec une notion aussi floue où s'arrête et où commence une consommation problématique. Mesure hypocrite, non assumée politiquement mais qui permet de faire

un clin d'œil aux nombreux usagers, électoral potentiel loin d'être négligeable. Qu'est ce qui a pu pousser Madelin (ancien membre du groupe fasciste Occident) à prendre des positions similaires à celles des Verts si ce n'est de draguer cet électoral.

En Suisse la situation est différente car ce qui a finalement poussé à modifier la législation ce n'est pas seulement l'appât électoral mais aussi l'appât du gain. Le 2 octobre 2000, le gouvernement suisse a libéraliser sa législation, après une consultation où les deux tiers

des cantons ont approuvé une telle mesure... Décision malgré tout très importante, car elle répond dans un premier temps à notre principale revendication : arrêt des poursuites, de la criminalisation des usagers. Certes nous faisons « confiance » à l'État pour trouver d'autres boucs émissaires. À noter aussi que l'usage n'est que toléré, et c'est donc ainsi que le cannabis se distribue par des produits dérivés (savon, collier...). Mais si une telle mesure a été prise en Suisse, ce n'est pas tant le résultat d'une mobilisation des usagers contre une politique moraliste et sécuritaire. La production de chanvre en Suisse est importante : 100 tonnes en 1998, elle dépasse cette année les Pays-Bas avec plus de 200 tonnes. Et si 20 % du chanvre est consacrée à une utilisation industrielle, 80 % partent en fumée avec un chiffre d'affaire annuel de près d'un milliard de francs. L'OFPP (Office fédéral de la police) évalue à 180 le nombre de points de vente avec pendant les dernières années de prohibition la multiplication de produits dérivés servant de couverture juridique (textiles, cosmétiques, alimentaire...). Dans cette décision, le souci économique est loin d'être négligeable : économie financière pour l'État (coût de justice, coût de la répression) développement d'un secteur économique. Législation libérale, où comme dans le cadre prohibitionniste les psychotropes restent des marchandises : concept incompatible avec toutes formes de préventions, avec un contrôle de la qualité des produits.

On voit que dans l'évolution de cette année, que ce soit en Belgique ou en Suisse, les usagers sont peu considérés. Ce qui importe : c'est l'électorat ou des aspects

financiers. Dans ce contexte, l'usager est passé de la clandestinité, de l'enfermement à celui de consommateur...

Les usagers doivent s'imposer !

Néanmoins les gouvernements européens maintiennent deux éléments fondamentaux qui forment le socle de la prohibition :

- Comme en Hollande, nous n'avons à faire à aucune dépénalisation ou légalisation officielle mais une simple tolérance. Une tolérance permet de maintenir une politique de contrôle, un flicage en particulier de la jeunesse.
- Les psychotropes (licites ou illicites) restent dans une logique marchande.

Les réalités européennes peuvent nous éclairer dans le cas d'un éventuel changement en France. Les décisions pourraient se prendre après les prochaines élections présidentielles et ne doutons que dans le cas d'une évolution de la législation française que nous nous dirigerions vers de telles hypocrisies. À nous de rappeler cette réalité, de dénoncer ces projets qui circulent des Verts aux Libéraux. Et c'est bien l'objectif de la commission antiprohibitionniste de la FA.

Vous pouvez donc nous contacter pour recevoir tracts et affiches, afin de nous aider à développer, à amplifier notre action.

Théo Simon

Tracts A4 (15F les 100 exemplaires) et affiches (75F les 50 exemplaires), « Légalisons le débat » en trois couleurs : ACLN, BP 60221, 44002 Nantes Cedex 1.



Une secte catholique : La Communauté saint Jean, dite les Petits Gris

MARIE-DOMINIQUE Philippe et sept de ses étudiants en philosophie de Fribourg (Suisse) se rencontrèrent en décembre 1975 pour fonder ce qui sera plus tard la Communauté saint Jean. Cette organisation regroupe 500 moines dans une vingtaine de communautés exceptionnellement mixtes, influencée par le dernier livre du nouveau Testament (Jean). Celle-ci a formé depuis 1982 des ordres féminins. Marie-Dominique Philippe est le frère de Thomas Philippe, cofondateur avec Jean Vanier des Communautés de l'Arche, renommées aujourd'hui « Foi et Lumière », et qui sont des communautés chrétiennes et œcuméniques de handicapés. Ils connaissent tous Marthe Robin, fondatrice avec M. Finet des Foyers de charité. Ces deux dernières communautés sont les précurseurs français des charismatiques, qui renouvellent le catholicisme par des pratiques proches de celles des newageux, par exemple charlatanisme, adhésion affective et non réfléchie au groupe et méconnaissance de ses idées et de ses bases, hallucinations et/ou émotions très fortes, changement de personnalité.

La Communauté saint Jean est franchement d'extrême droite, intégriste et est implantée dans les écoles militaires. Elle a pour surnom les Petits Gris à cause de leur robe de moine grise. Ils prirent en 1992 le contrôle de l'aumônerie du collège Stanislas à Paris, où est formée l'élite catholique. Cela ne se serait pas vu sans la nomination en 1996 d'un nouveau

directeur plutôt de gauche qui souhaitait y implanter la mixité. Grave erreur, les Petits Gris réagirent immédiatement et brutalement avec l'aide de professeurs et de l'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre), dont l'adhésion est obligatoire pour y placer ses enfants et qui possède une part importante du collège. Ils ont montré leur fanatisme catholique et ont viré des professeurs dissidents avec des élèves dont les parents avaient monté une association dissidente de l'APEL et bien entendu le directeur. De la rentrée 1997 à janvier 2001, les élèves devaient être parrainés par les Petits Gris et les professeurs devaient passer rapidement, ou mieux ne pas traiter des philosophes ou écrivains tels que Kant, Hegel, Nietzsche ou Zola. Les Petits Gris en ont été virés, comme cela est déjà arrivé au collège Passy-Buzenval à Rueil Malmaison.

Séances, séquestration et pressions psychologiques

Les Petits Gris accueillent aussi les Petites Sœurs de la Compassion, d'Israël et de saint Jean, fondée en 1982 à Rimont près d'Autun, par Tünde Szentes alias mère Myriam et dont Marie-Dominique Philippe a été le professeur de philosophie à Fribourg. Dès 1986 des parents se battent contre les sévices, la séquestration et la pression psychologique exercée par Tünde Szentes sur les filles ; en vain car la secte fut couverte par Decourtray, alors archevêque de Lyon, qui se plia en 1991 à

une grève de la faim de la chef. Cette organisation recrute aussi en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie avec les mêmes méthodes qu'en France : on cache aux intéressés par une retraite religieuse qu'ils deviennent en fait de vrais moines quasi immédiatement. Des parents, dont les enfants sont dans ces sectes intégrées dans l'Église catholique, se battent par l'intermédiaire de l'AVREF (Association vie religieuse et famille, fondée en 1998) contre ces dérives sectaires.

Les Petits Gris puent la secte et l'Église catholique elle-même vient de reconnaître timidement qu'il existait des dérives sectaires en son sein. Comme le pape est plus que proche des intégristes et de l'Opus Dei, secte réactionnaire et puissante qui soutient les dictateurs sud américains et qui a soutenu Franco en son temps, les catholiques progressistes n'ont pas fini d'avaloir des couleuvres.

Nicolas. — liaison Melun

Sources :
Les communautés nouvelles, Frédéric Le-noir, Fayard 1989 (livre complaisant avec les fondateurs)
Le Canard enchaîné, juillet 1998
Le Monde, 29 janvier 2001, Xavier Ternisien.
Pour ne pas se laisser piéger par les sectes, Mickaël Tussier et al.
<http://www.multimania.com/tussier/home.htm>

À lire aussi :
Les naufragés de l'esprit, Thierry Baffoy, Antoine Delestre et Jean-Paul Sauzet, Seuil, 1996.
Prochoix n° 10 dossier charismatiques
Les dossiers du canard n° 37, les cathocrates.
Science et religion, Bertrand Russell, Folio essai.

crises de foi Abominable !

En décembre 2000, l'hebdo *Marianne* nous apprenait, qu'une femme très catholique était tombée enceinte de son troisième bébé après s'être rendu en pèlerinage au sanctuaire de padre Pio. Mais, au quatrième mois de grossesse, une échographie a révélé que le fœtus ne possédait pas de cerveau. Bien sûr, étant très catholique, le couple a refusé l'avortement que leur proposaient les médecins. C'est donc sans matière grise, avec une espérance de vie de deux heures, que l'enfant a été baptisé en catastrophe par le médecin de la clinique, le curé n'ayant pas pu être présent à temps. Le curé a pourtant déclaré que les parents « étaient des croyants exemplaires pour avoir fait don d'un ange et d'un nouveau messager à la communauté chrétienne ». À cette allure, bientôt les baptêmes se feront dans le ventre des mères. Mener sa grossesse à terme, accoucher et laisser vivre un être deux heures rien que pour le baptiser me laisse pantois. La mère est aussi endoctrinée, que des parents témoins de Jéhovah qui refuseraient une transfusion sanguine à leur enfant. Quant au curé qui nous parle d'ange et de messager, il n'a rien à envier à un gourou quelconque.

En mars 2001, Mgr Juan Antonio Reig, président de la sous-commission épiscopale espagnole de la Famille et de la Vie a froidement déclaré que « les religieuses catholiques sont autorisées à prendre la pilule lorsqu'elle se sentent en danger de viol, notamment dans le tiers-monde ». Motif de cette dispense : « les religieuses sont autorisées à prendre des contraceptifs, car elles agissent en défense de leur condition de religieuses [...]. Même si l'acte contraceptif a lieu, il ne s'agit pas de contraception proprement dite (sic), mais plutôt d'autodéfense (sic) ». Quel hypocrite ! Il a bien sûr, omis de préciser si cette entorse aux dogmes intransigeants de l'Église catholique s'appliquait à toutes les femmes qui peuvent, sans être religieuses, se sentir en danger de viol. En France en 2000, d'après le secrétariat d'État aux Droits des femmes, il y a eût 48 000 femmes violées. Qui, en plus du viol subi, doivent, si on suit la loi de l'Église, mener leur grossesse à terme et élever des enfants non désirés. Doit-on encore le rappeler ? Le corps des femmes n'appartient pas à l'Église, mais aux femmes elles-mêmes. C'est à elles de décider, si elles veulent prendre la pilule ou non, si elles veulent des enfants ou non avoir des relations sexuelles ou non et avec qui elles veulent, comme elles veulent. En un mot : être libre de son choix.

Régis Boussières. — groupe Kronstadt (Lyon)

Vite fait...

■ **SARL: Syndicalisme A Responsabilité Limitée.** La direction de la CGT a déclaré qu'elle mobiliserait pour avoir une « présence à participation limitée » lors de la manifestation nationale contre les licenciements et les suppressions d'emplois le 9 juin à Paris.

■ **Sans surprise.** Selon Manpower, les offres d'emplois en **CDI** ont baissé de 6% en un an. En revanche celle en **CDD** ont augmenté de 4% sur la même période.

■ **Pour l'année 1997** (derniers chiffres connus), le Bureau International du Travail a recensé dans le monde **250 millions d'enfants** travailleurs. Agés de 5 à 14 ans, plus de la moitié d'entre eux travaillent à plein temps, 10% sont en esclavage...

■ **Pour avoir distribué** dans l'enceinte de la RATP des tracts revendiquant la **gratuité des transports** pour les chômeurs et précaires, Jean-Charles, militant d'AC!, a écopé d'une amende de 2650 F en vertu d'un décret datant de 1972. Il repasse en procès mardi 12 juin à 9h au tribunal de police de Paris XIV. On soutient et on y va.

■ **Lundi 21 mai**, la police de Schaerbeek (Belgique) s'est rendu dans une école pour interpellier une enfant de 11 ans dans sa classe. But de l'opération: l'emmener au **centre de rétention** voisin, où l'attendaient ses parents avant que toute la famille ne soit expulsée vers l'Albanie. Si le jour de la révolution, y en a certain qui se font expulser en antarctique, faudra pas s'étonner...

■ **Offre d'emplois.** Matignon recherche un conseiller en **anti-mondialisation** pour mieux comprendre ce qui se passe du côté de la contestation sociale. Les paris sont ouverts pour déterminer l'enfoiré qui sera recruté...

■ **On confirme.** Dans son dernier rapport, Amnesty International signale que « les gouvernements européens ont pris l'habitude de ne pas lancer d'enquêtes indépendantes, impartiales et complètes sur les cas de mauvais traitements et de **tortures par la police** ». En France plus particulièrement, « l'impunité est de fait accordée par certains tribunaux à des officiers de police notamment pour des cas de décès en détention ».

■ **Le lendemain même** de sa mise en examen pour le financement illégal de sa campagne électorale aux européennes de 1999, le matador de la droite populiste et sécuritaire, Charles **Pasqua** vient de se faire remettre en examen pour recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence dans l'affaire des ventes d'armes à l'Angola.

... bien fait

Envoyez vos brèves à
monsieur.pol@wanadoo.fr

Raves et Mariani

ou quand le milieu de la fête prend conscience de la logique totalitaire de l'Etat.

DANS LE COURANT DU MOIS d'avril se discutait à l'Assemblée nationale une loi cadre « Sécurité au quotidien ». Ce n'est pas une loi d'envergure, mais elle prend beaucoup d'éléments de la vie de tous les jours et renforce les pouvoirs de la police et de la justice dans chacun de ces moments. C'est ainsi par exemple que les contrôleurs SNCF, s'ils le souhaitent, pourront faire appel aux forces de l'ordre pour faire évacuer du train les voyageurs sans billet... Dans cette série assez longue, Mariani député RPR, a proposé un texte contre les raves.

Qu'est-ce que le milieu de la rave? D'abord une nébuleuse de styles musicaux: techno, transe, reggae, house, hardcore... D'autre part une tendance à ce que l'on peut appeler l'underground, la free-party. Sans se faire d'illusion sur les dérives, récupérations possibles (comme la techno parade de Paris lancée par un certain Lang), le mouvement raves est né malgré tout à la marge de la

culture et fier de l'être: une culture pour vivre n'a pas besoin d'être institutionnalisée. Free parce que l'entrée de ces raves est très souvent gratuite, underground parce que cette culture peut être à la marge, ça ne l'empêche pas de se développer. C'est d'ailleurs un des points qui fait le plus peur au pouvoir et tenants de l'ordre moral: « Nous sommes populaires, sans jamais avoir eu besoin de se présenter. Mais c'est pourtant une évidence pour nous tous; nous sommes une culture à part entière, qui se manifeste dans sa musique et dans la signification de soirées refusant toute logique commerciale au nom de principes plus nobles de gratuité et de liberté... » dit Check-point une association techno nantaise qui pourtant ne se fait aucune illusion sur ce mouvement: « Cet enthousiasme a généré progressivement dans un espace qui se revendique libertaire, certaines dérives par certains individus qui ne considèrent les free-parties que comme des zones de non-droit... Le nombre a étouffé les principes ini-

tiaux: responsabilité de chacun, du bon esprit et bon déroulement de la teuf... insouciance de la part des participants pour l'entretien et le respect des lieux investis (comme dans une simple discothèque où le service de nettoyage, moyennant salaire, vient effacer les traces de la fête au petit matin)...

Détruire en mouvement en le criminalisant

Parfois les raves prennent des proportions en nombre, alors qu'elles ne sont pas annoncées à grand coup de pub et d'affiches. Rappelons-nous par exemple de la rave du mois dernier dans la Marne sur un terrain militaire qui a rassemblé plus de 15 000 personnes... Le texte de Mariani vise donc à détruire ce mouvement en criminalisant les organisateurs et les personnes qui amènent du son. En cas d'infraction, le matériel pourra être confisqué et les organisateurs passibles d'une peine de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 49 000 F. Le texte est adopté le 27 avril mais la gauche plurielle, heureuse de cette proposition d'un député de droite, enfonce le clou. Lors du passage du texte de loi au sénat, le gouvernement propose un renforcement des mesures entre autres en rendant obligatoires les demandes d'autorisation en préfecture d'organiser une rave. Amendement adopté le 29 mai dernier. « Notre » ministre de l'Intérieur s'en expliquait le 14 mai dernier lors d'une réunion avec les préfets: « L'objectif est de faire en sorte que ce type de rassemblement se fasse dans des conditions garantissant la sécurité des personnes en matière d'ordre public... »

Texte surprenant pour un certain nombre de personnes consommant quelque peu de ces fêtes mais peu politisé. Découverte d'un Etat qui légifère

en permanence afin de contrôler, de maîtriser toutes les populations. L'Etat est d'essence totalitaire, sécuritaire, liberticide et c'était le discours majoritaire que l'on pouvait entendre lors des rassemblements organisés un peu partout en France le 24 mai dernier. Mais ce texte de loi n'est pas forcément une surprise pour tout le monde, pour nous libertaires ou pour des organisateurs de soirées qui ont déjà des tracas policiers et juridiques et ont conscience d'une lutte en cours et permanente « on a toujours organisé des fêtes clandestines et on continuera. Des fêtes libres et accessibles à tous. Ça reste notre cheval de bataille. Si demain il y a un cadre juridique, il faudra payer... »

C'est ainsi que plusieurs associations appelaient à des rassemblements le 24 mai dernier: organisé en cinq jours avec 800 personnes à Paris, Nantes, 600 à Lyon, Marseille, Lyon, 400 à Lille... Et une fête parade nationale anti-Mariani est organisée le 16 juin 14 heures place de la République (avec 100 000 personnes escomptées sur Paris). À nous d'y être pour politiser ce discours et pour affirmer que la politique totalitaire de l'Etat ne s'applique pas qu'au domaine musical et culturel. « Surveillance, exercices, manœuvres, notations, rangs et places, classements, examens, enregistrements, toute une manière d'assujettir les corps, de maîtriser les multiplicités humaines et de manipuler leurs forces, s'est développée au cours des siècles classiques, dans les hôpitaux, à l'armée, dans les écoles... la discipline. Le XVIII^e siècle a sans doute inventé les libertés; mais il leur a donné un sous-sol profond et solide, la société disciplinaire dont nous relevons toujours. » (Michel Foucault).

Régis. — groupe FA de Nantes



Avec ce neuvième volume de la série *Incrévables anarchistes*, nous continuons à feuilleter l'actualité d'une époque au travers d'une sélection d'articles du *Monde Libertaire*, le journal de la FA. L'occasion de revivre les prémisses et les événements de Mai 68. L'occasion, également, de se remémorer quelques faits marquants de ces années de l'après-Mai: le congrès de l'IFA à Carrare en septembre 68, la vague des communautés dans le Sud-Ouest, les premiers pas du communalisme libertaire à Merlieux, la grève gestionnaire des Lip à Besançon, les coups-fourrés des services secrets contre nos camarades italiens, le retour en force de l'antimilitarisme, la découverte des luttes urbaines et des comités de quartiers et l'affirmation de l'anarcha-féminisme... *Incrévables anarchistes*, volume 9: 1968-1975. Co-édition Monde libertaire-Alternative libertaire. 48 pages. 20 F.

chronique anarcha-féministe

La cour de l'école, espace de jeux

Espace de jeux pour qui? Pour les quelque 30 garçons qui reproduisent dans la cour de l'école la coupe de la ligue des champions etc. (excusez-moi, je n'ai pas la télé et je ne m'intéresse absolument pas au foot).

Et oui, jusque dans un espace aussi anodin que celui-là, c'est la loi du plus mâle qui règne, même en ce qui concerne les enfants entre 9 et 12 ans. Il faut dire que cette école dans laquelle je travaille en tant qu'institut est dirigée d'une main de maître par un super directeur manager, passionné de foot.

Les petites filles et petits garçons (les 170 restants), qui n'ont que des jeux de filles, n'ont plus qu'à se rabattre sur les bas-côtés pour disposer d'un espace. De toutes façons, jouer à la marelle, à la corde à sauter ou tout autre jeu de meuf ne demande pas de place.

Heureusement que les game-boy sont là pour permettre aux petits garçons moins virils (quoique bonjour les schémas sexistes de ces fameux jeux) de s'amuser et que les petits garçons virils (synonyme: footeux), laissent un bout de terrain aux filles pour qu'elles aussi s'entraînent au foot. J'vous jure que c'est vrai, c'est (honte à moi), mon fils qui me l'a avoué.

Vive l'égalité des sexes dans les cours d'école!

Jo

Le chaos bolivien

En Bolivie, les convulsions sociales restent profondes. La dernière en avril et mai, a vu des milliers d'hommes et de femmes, jeunes et vieux, se lancer dans les rues, par les routes, pour réclamer leurs droits, du pain, un toit, le droit à l'éducation, à la justice... La situation reste chaotique, et le désespoir profond. Nous vous communiquons ci-après un texte de camarades libertaires boliviens qui analysent la situation.

ALORS QUE TOUT ABOUTISSAIT À UNE AUTHENTIQUE situation insurrectionnelle qui aurait décapité le gouvernement Banzer, celui-ci trouva un accord avec la Centrale ouvrière bolivienne (COB, syndicat majoritaire), quelques heures à peine avant l'arrivée de la marche à pied de quelques 4000 ouvriers à la capitale, La Paz. Les presque 4000 travailleurs, qui ont parcouru deux cent kilomètres ces 9 derniers jours sur les routes de l'Altiplano, arrivèrent au centre de la ville de la Paz...

La vague de conflits s'est déclenchée il y a un mois, quand les paysans, producteurs de coca du Chapare entamèrent une marche vers le siège du gouvernement et bloquèrent ensuite la route entre Santa Cruz et Cochabamba, pour s'opposer à l'éradication des cultures de cette plante. La tension s'accrut avec la menace du blocage d'autres accès de la part de la Confédération des Paysans qui demandait la satisfaction de ses revendications, la grève des employés de la principale assurance médicale d'État et avec un jeûne volontaire de 3500 retraités qui réclamaient une augmentation de leur pension. Successivement, le gouvernement du président Banzer signa des accords avec tous les secteurs, y compris le syndicat des transporteurs qui réalisa aussi des actions contre le mauvais état des routes.

De multiples secteurs en lutte

Au cours de l'année 2000, une mobilisation similaire fut sur le point de mettre à bas le président Banzer et le système économique actuel, grâce à l'action directe des exploités, qui, libres de la tutelle bureaucratique, construisirent d'authentiques organisations de base qui aboutirent à travers la spontanéité et l'initiative populaire à une situation potentiellement révolutionnaire.

Parmi les revendications des multiples secteurs, se trouvait la sortie du néo-libéralisme capitaliste et l'expulsion des multinationales. Un des secteurs les plus combatifs fut celui des retraités de la mine qui entamèrent par centaines une grève de la faim illimitée, qui coûta la vie à un homme âgé. Leur détermination et leur tradition de lutte déterminèrent la réussite de leur mouvement.

Mise sous la pression de la mobilisation généralisée de plus de 35 secteurs, la COB convoqua la grève générale le 1er mai; mais cette journée fut dévoyée par les dirigeants paysans, représentés par Felipe Quise (« El Malku »), qui, à travers une manœuvre cachée, renia les résolutions du congrès paysan qui avait appelé à bloquer les routes. Il écrivit là une des pages les plus répugnantes de la bureaucratie syndicale paysanne.

Finalement, les bureaucrates ont vendu les mobilisations par des contreparties risibles, comme la pause momentanée dans les privatisations des entreprises des postes et des aéroports, le développement du travail salarié, des services de l'éducation et de la santé. Notons bien qu'il s'agit d'une pause, utile pour désorganiser la classe des travailleurs.

On peut noter le cynisme sur le point qui indique que l'on soumettra à examen deux articles du décret 21 060, qui a implanté dans le pays le modèle de libre marché en 1985, lié à des contrats de travail « libres », avec moins de contraintes pour les employeurs.

Malgré l'accord souscrit avec la COB, le gouvernement affronte des conflits régionaux comme celui des populations du sud-est du pays, où des barricades ont été érigées, bloquant la route et le chemin de fer jusqu'en Argentine, pour exiger que l'on goudronne les routes. Les petites gens endettées continuent leurs mobilisations dans diverses villes (parmi eux, 38 suicides) pour obtenir du secteur financier un moratoire de leurs dettes; plus de 7000 sont arrivés à la Paz et restent constamment mobilisés. Le collectif anarchiste Mujeres Creando a eu une participation importante à ce mouvement et a transmis ses pratiques au mouvement.

Aujourd'hui plus que jamais, nous crions: aucune confiance en la bureaucratie! Nous accusons tous les dirigeants de collabo-

ration avec le gouvernement et de dictature sur les bases de la société. De la pratique de la démocratie directe que les travailleurs ont construits spontanément, il reste aujourd'hui des vestiges issus de la confusion et de la politique conciliatrice des syndicats verticalistes.

Aucune confiance en la bureaucratie!

La Coordination de l'Eau, organisation de base qui expulsa les multinationales qui voulaient privatiser cette ressource, avec un potentiel autogestionnaire latent, a été défigurée entre les mains du néo-dogmatisme, assaillie par une cour d'opportunistes d'origine bolchevique, qui en accord avec la droite se répartissent les gains.



Alors que le leader paysan El Malku se croit à chaque fois un peu plus prédestiné à émanciper le peuple indigène, il a démagogiquement déclaré que son secteur se mobiliserait seul et que celui qui l'accuserait de traître serait poursuivi.

En vérité, l'évidence démontre une subornation en faveur du gouvernement. La grève générale ne fut pas appelée par la direction de la COB avec un programme de classe pour sortir de la crise, et se limita à faire pression sur le gouvernement pour qu'il cède sur des revendications économiques sectorielles. De cette façon, la bureaucratie abâtardit la consigne de la grève générale qui est une des armes les plus puissantes des exploités contre le capitalisme et la convertit en un moyen de pression pour « convaincre » le gouvernement de la nécessité de céder quelques miettes aux exploités. De cette façon, la contradiction entre l'énorme disposition à la lutte des travailleurs des villes et des paysans de l'intérieur du pays contraste avec la timidité des revendications relayées par la bureaucratie.

Pourtant les travailleurs et les paysans, avec les occupations des routes, piquets de grèves et manifestations résistent à la féroce répression policière et militaire et démontrent dans la pratique qu'ils sont disposés à aller jusqu'au bout de leurs luttes. Pourtant, la bureaucratie continue ses négociations désespérées dans les couloirs des ministères pour chercher quelques miettes auprès du gouvernement afin de justifier l'augmentation du chômage.

Unifier les luttes

Un des plus grands échecs de la grève générale, en plus de l'éventail limité des revendications et la désorganisation délibérée imposée par la bureaucratie, fut le désintérêt du prolétariat industriel. La grève fut réduite fondamentalement aux travailleurs du secteur des services et aux paysans cocaleros. Les

raisons pour lesquelles les mineurs et les travailleurs du pétrole ne participèrent pas activement à la grève générale provient, en premier lieu, de la politique même de la COB qui laisse se dérouler les luttes séparément pour fortifier sa stratégie de réconciliation, et en second lieu, de l'impact qu'a eu dans le milieu des années 80 le processus de colonisation en Bolivie.

Jusqu'à la moitié de la décennie précédente, les mineurs constituaient la première ligne des luttes prolétariennes et avaient une des traditions de lutte parmi les plus fortes d'Amérique latine. Mais la succession de défaites dues à l'absence de stratégie révolutionnaire ouvrit le chemin de l'offensive gouvernementale et patronale qui lança une restructuration en profondeur du secteur de la mine. La chute du prix de l'étain amena la fermeture des entreprises regroupées dans la Corporation minière de Bolivie, laissant à la rue 90% de ses travailleurs. Des dizaines de milliers de mineurs partirent se regrouper en coopératives et devinrent ainsi des personnes rémunérées à la tâche. Aujourd'hui, il reste encore de ces mines et on y trouve généralement un prolétariat jeune et sans grandes traditions de luttes.

Aujourd'hui, le secteur qui pèse le plus dans l'économie bolivienne est celui du pétrole et, moins fortement, celui des mineurs et des travailleurs de l'agro-alimentaire. Mais la classe ouvrière des années 80, socialement consciente et le prolétariat du pétrole actuel se distinguent nettement. Les mineurs avaient une ancienne tradition de lutte, alors que le prolétariat de l'industrie pétrolière est relativement jeune et a perdu ces traditions. Les nouveaux ouvriers des mines rentables ou d'autres industries ont les mêmes contraintes que dans le pétrole et travaillent en plus dans une précarité accrue comparée à celle des mineurs de la COMIBOL. Dans ce contexte, la bureaucratie de la COB « travaille » non pour les améliorer, mais pour les cristalliser, justifiant ainsi la division des luttes et favorisant sa stratégie de conciliation.

La bureaucratie de la COB n'a rien fait pour mobiliser les secteurs de la production ni avant, ni pendant la grève générale. Avant, lorsque se produisirent les fermetures de mines et d'entreprises, ils n'appelèrent pas à leur occupation. Ensuite, ils acceptèrent la précarisation en signant la flexibilité avec les gouvernements successifs.

La tâche numéro un qu'il faut mener, c'est de rompre cette médiation imposée par la bureaucratie et unifier les luttes pour relancer la grève générale à travers un éventail unique de revendications. Cette tâche sera impossible si elle reste entre les mains de la bureaucratie de la COB dont la stratégie est basée sur la

négociation avec le gouvernement. Il est urgent de s'organiser, au moyen d'assemblées composées de représentants de la base qui doivent avoir un pouvoir de gestion, refusant toute pratique de délégation sans contrôle.

S'organiser pour peser

Pour y parvenir, il est nécessaire que les secteurs les plus dynamiques parmi les travailleurs (santé, paysans, étudiants) se mobilisent pour imposer à la COB la convocation d'un congrès de délégués de la base de tout le pays qui assume la conduite de la lutte, en votant un programme ouvrier et en relançant la grève générale. Si tous les secteurs en lutte se mobilisent pour presser la COB et font échec à la bureaucratie, ce congrès, s'appuyant sur des assemblées dans tous les syndicats, permettra une relance de la grève générale avec des perspectives de victoire. En revanche, si le destin de la lutte reste entre les mains des bureaucrates, l'échec et de nouvelles déroutes nous attendent.

L'effervescence est toujours présente dans les rues, et est due à la misère grandissante et à l'incrédulité absolue à l'égard du système en place et de sa bourgeoisie. Le gouvernement est au service des multinationales et est incapable de réaliser ses promesses; la répression et la démagogie pousseront les masses à livrer la bataille définitive.

Les dirigeants paysans et ouvriers s'appuient sur la négociation et ont évité par tous les moyens l'organisation d'une grève générale comme une arme qui serve réellement à faire échec au gouvernement et pour imposer les revendications des exploités. Nous devons nous armer contre la répression policière et ne faire confiance qu'à nos propres forces. Les travailleurs et la bourgeoisie ne peuvent s'entendre: nous devons construire l'autogestion pour en finir avec le capitalisme.

Jeunesses libertaires de Bolivie

LECTURE

Immoralité du mariage

René Chaughi

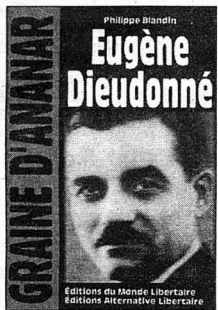
MARIAGE (SELON LE dictionnaire) : union légitime d'un homme et d'une femme exigeant certaines conditions : majorité des contractants, examen médical pré-nuptial, publication des bans, célébration publique par un officier de l'état civil en présence de deux témoins majeurs. On nous affirme aussi que le mariage créé entre les époux des rapports d'égalité avec des droits et des devoirs réciproques : fidélité, cohabitation, assistance et secours mutuel, obligation alimentaire. On nous explique enfin que les époux exercent ensemble l'autorité parentale sur les enfants issus du mariage et qu'en outre les intérêts matériels des époux sont réglés par

un contrat rédigé par un notaire sauf en cas de communauté légale et que finalement le mariage civil ne peut être dissous que par la mort d'un des deux époux ou par un divorce. Mais diable, en quoi le mariage serait-il immoral ? René Chaughi compose en 1898 ce texte drôle, un peu désuet, mais combien réaliste ! À ce moment, la femme est bien en-deça du semblant d'égalité actuelle, le PACS n'existe pas et ne parlons pas des relations homosexuelles tant conspuées. Depuis une brise d'émancipation a soufflé, l'union libre se tolère, mais les statistiques nous disent qu'on se marie toujours et même plus qu'il y a dix ou vingt ans. Pourquoi ? Parce que le mariage reste le garant de la propriété : celle des corps, celle

des biens et notre société codifiée à outrance, titillée par le besoin obnubilant de légiférer à tour de bras contrôle ainsi mieux la vie sociale. Le mariage, c'est l'État dans nos draps et le Code civil entre nos cuisses !

Bref, on l'aura compris, l'union légitime va à l'encontre d'une chose extrêmement naturelle : l'inclinaison d'un être pour un autre, l'envie de faire un bout de chemin ensemble, la liberté de rompre à tout instant ce contrat clairement formulé en termes « je propose et nous disposons ». Les anarchistes ont toujours fait de l'amour libre un de leurs chevaux de bataille parce qu'il fait voler en éclats les fondements sur lesquels repose notre civilisation judéo-chrétienne. René Chaughi, libertaire oublié, fut de ceux-là. Ses réflexions vont au-delà du mariage même et interrogent sur la monogamie et le patriarcat. Un texte savoureux, drôle et perspicace.

Martine. – Liaison Bas-Rhin
Immoralité du mariage. Publications périodiques de la « Question Sociale », 60 pages – 30 F



Né le Premier Mai 1884 à Nancy, Eugène Dieudonné est impliqué dans l'affaire Bonnot, quand Peemans et Caby, employés à la Société générale prétendent le reconnaître comme leur agresseur dans l'attentat de la rue Ordener, à Paris, le 21 décembre 1911. Arrêté le 29 février 1912, Dieudonné comparait le 3 février 1913 avec les rescapés de la bande à Bonnot devant la cour d'assises de la Seine. Bien que Garnier d'abord, Bonnot ensuite l'aient innocenté, que lui-même proteste de son innocence... il est condamné le 28 février 1913 à la peine de mort, peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Au bagne, il tente plusieurs fois de s'évader et y réussit le 6 décembre 1926. Il est finalement gracié après les campagnes d'Albert Londres et de Louis Roubaud. Il meurt le 21 août 1944.
Eugène Dieudonné. Philippe Blandin. Collection « Graine d'ananas ». Co-édition Alternative libertaire. 64 pages. 30 F.

copinage

Hamou chantera le 14 juin et **Zaniboni** les 15 et 16 juin au **Forum Léo Ferré** (11, rue Barbès, Ivry-sur-Seine). Ouverture des portes à 19h30, bar et petite restauration froide. Places : 80 F ; 70 F. Tél : 01 46 72 64 68.

« **Mots et Musiques** » a 10 ans. La fête aura lieu le 24 juin au théâtre Trévis (14, rue Trévis, Paris 9^e) avec Alain Aurenche, Jean-Lou Bouffaut, Louis Capart, Claire, Annick Cisaruk, Christiane Courvoisier, Frédérique, Les grand-mères dans les cordes, Serge Utgé-Royo, Marie-Josée Vilar, Sabine Viret, Jean-Marie Vivier. Places : 100 F. Réservations : 01 43 84 70 04.

La Compagnie Humbert crée un spectacle à partir des propres écrits de Louise Michel (Mémoires, correspondance, La Commune...) : « **Louise Michel la vierge rouge** » du 6 au 28 juillet (sauf lundi) à Avignon, Espace Alya, 15 h 15, 31 bis rue Guillaume Puy. Tél : 04 90 27 38 39.

radio libertaire
Paris • 89.4 MHz

vendredi 8 juin à 22 h 30 :

Jazz en liberté : Shelly Manne quintet en public (1959) ; Marcus Miller ensemble (2001) ; Kenny Barron trio (1994) ; Anthony Braxton trio en public (1193) ; Oliver Nelson ensemble (1961) ; Jimmy Gourley trio (1972).

mercredi 13 juin à 10 h 30 :

Blues en liberté : Jimmy Reed, l'idole du british blues.

Je hais les matins

Jean-Marc Rouillan

Rares sont les écrits qui nous arrivent de derrière les murs des prisons. L'édition s'est fendue de quelques livres, ces derniers temps, écrits par un médecin, un aumônier, des ex-tauleurs, mais jamais venus de l'intérieur. L'administration et la censure veillent. Pourtant, Jean-Marc Rouillan a réussi à faire sortir ce livre peut-être grâce à une disquette lors d'un parloir. Jean-Marc Rouillan n'est pas n'importe qui, puisqu'il fut le dernier leader du groupe terroriste Action directe, aux côtés de Nathalie Ménigon, Joelle Aubron, Georges Cipriani. Il fut condamné à perpétuité pour divers attentats et les assassinats de Georges Besse et du général Audran. Depuis 13 ans, il passe de prison en prison, quartier d'isolement en centre pénitentiaire, de Fresnes à Lannemezan.

Rouillan raconte le quotidien de la prison, ses compagnons, les matons, l'administration, les juges d'application des peines, les espoirs déçus de libération conditionnelles, les révoltes aussi. Le tout dans un langage clair, une écriture fluide et un style littéraire bien ficelé. Normal, c'est du vécu. « *On ne s'habitue jamais à la prison*, écrit-il. *Et plus le temps passe, plus les matins sont douloureux. Treize années. Plus de 4750 matins. Qu'est-ce qui peut encore me donner la force ou l'inconscience d'attendre le soir ? Quel vain espoir ? Même pas l'illusoire sainteté de l'anachorète... Rien. Sinon la stupéfiante attente d'un événement chimérique.* »

En marge de sa condition de détenu politique, J-M Rouillan revient par bribes sur sa jeunesse : lorsqu'il écrivait en 68, sur la mur d'une usine, « la société ayant détruit toute aventure, la seule aventure possible est de détruire la société » ; les combats de rue contre les flics, à Toulouse ; l'engagement dans la lutte claudesque contre Franco aux côtés de Puig Antich et de quelques autres... Il revient peu sur Action directe, si ce n'est sur le procès et la grève de la faim.

Je hais les matins est certes un témoignage de l'intérieur sur les prisons, mais il est surtout la manifestation d'un individu qui, malgré sa condition carcérale ultrasévère, dans un système créé pour casser et éliminer toute velléité de révolte, reste un individu toujours en lutte, toujours rebelle et toujours engagé sous la bannière noire et rouge.

Jean-Pierre Levaray

Je hais les matins. Jean-Marc Rouillan. Editions Denoel, 99 F.

DANS LE FOND DES POCHES

L'aventure d'une vie

BOUSCULER LES CONVENTIONS LES MIEUX ÉTABLIES, façonner sa vie au feu de sa volonté : telle fut Alexandra David-Néel. Entre un père libre-penseur et une mère bigote, c'est sous la férule de pensionnats chrétiens qu'elle se cabra contre le désordre inique. Réfugiée en Belgique, alors terre d'asile aux persécutés, elle fréquenta assidûment les cercles libertaires.

Profitant de belles dispositions vocales, elle entreprit une série de tournées qui lui feront découvrir l'orient et le bassin méditerranéen : l'un aiguë sa soif de savoir, l'autre lui présentera un compagnon qui outre l'amitié, lui assurera une indéfectible attention quand elle partira en exploratrice sauvage pour quelques décennies à la découverte d'un Tibet mythique. De cette épopée, elle rapportera une moisson de textes où l'aventure le dispute à l'exégèse. Aujourd'hui, nous avons la chance de trouver rassemblé sous le même volume, un florilège libertaire de haute tenue.

En premier lieu, « Pour la vie », délicatement préfacé par Elisée Reclus et édité dans la fameuse bibliothèque des Temps Nouveaux dans laquelle se côtoyaient Nettelau, Kropotkine, Malatesta, Tolstoï, Déjacques... Manifeste fraternel à la désertion de toutes les instances érigeant l'injustice en dogme, interrogation de l'immuabilité factice des exploitations : c'est un appel à l'humaine lucidité pour sortir des mystères du servage consenti à longueur de générations...

« L'Homme s'effraie, il a peur de la liberté et de la nature lui permettant tout, il préfère attendre, pour agir, la permission des maîtres qu'il s'est donnés. Que lui reste-t-il donc de sa vie après les désirs réfrénés, les impulsions brisées, l'instinct faussé ?... À peine l'existence misérable des animaux domestiques que le maître mène en laisse, leur mesurant le boire, le manger, l'amour, l'air, la lumière ; les fouettant à la moindre incartade. Pour l'homme, le maître c'est l'ignorance qui ne le laisse ni comprendre ni vouloir ! » Suit une collation inédite d'articles autour du sexisme comme autant de jalons au cours d'une vie intrépide...

C'est en centenaire, ne reniant rien de sa jeunesse fougueuse, qu'elle se fera relire, par une amie dévouée, les écrits de révolte qu'il nous est donné d'approcher pour notre plus grand plaisir.

Alexandra David-Néel – *Pour la vie et Autres textes libertaires inédits* – éditions Les Nuits Rouges – 156 p – 65 F.

◆◆◆

◆ *Le meurtre de Jules César* – Mark Twain – éditions Mercure de France – collection Le petit mercure – 128 p – 22 F.

Voilà neuf nouvelles à déguster cul sec. Une bonne dose d'ironie, autant de sarcasme, le tout bien secoué... Loufoque sans banquise dans la dérive des faux-semblants. Un régale.

◆ *Le crabe sur la banquette arrière* – Elisabeth Gille – éditions Gallimard – collection Folio 2790 – 110 p – 20 F.

Un jour ça bascule. Irrémédiablement. Comme avec l'autre con, y a avant y a après. Seul-e ou presque, avec l'antonomie d'un trop de vie qui tue.

Un récit bouleversant : l'intimité d'un cataclysme de magnitude infinie sur l'échelle des écorchés. La gente médicale, les proches forment un piteux carnaval entre stupidité et compassion. Une belle leçon de lucidité.

◆ *Le pouvoir* – Alain Lagarde – éditions Ellipses – collection philo-notions – 64 p – 28 F.

L'État qui maintient l'oppression ; au plus grand profit des nantis et des manants qui y prétendent ; déverse régulièrement son flot de chloroforme sur une société béate, inconsciente d'elle-même. Le décervelage de l'école républicaine atteint des sommets dans les chaînes himalayennes des mystiques, tous auxiliaires du crime contre l'humanité : le pouvoir. Ainsi, cet opuscule réservé aux classes de terminales, qui ont de la philosophie une petite piqûre de rappel pour les en dégoûter à jamais...

Reconnaissant la corruptibilité du pouvoir et par là sa contradiction totale avec les préceptes d'égalité sociale, il n'est jamais abordé son abolition... La Boétie est cité pour la forme en le vidant de sa subversion. Ne parlons pas des philosophies anarchistes soigneusement absentes... cachées sous le boisseau : la démocratie a ses pudeurs...

Ce bréviaire est significatif du travail de sape à l'œuvre dans la déformation des jeunes générations : le résultat sera sanctionné par un examen mesurant la capacité d'adhésion à l'arnaque social pivot de l'État. La docilité, la servilité, autrement dit la citoyenneté comme autant de formatage à l'auto-oppression.

◆ *Imaginaires* – Jacques Prévert – éditions Gallimard – collection Folio n° 3383 – 120 p – 29 F.

Enfin disponible au format poche avec toute la délicatesse des couleurs et des mots, nous voici au cœur des collages de l'ami Jacques : images et textes. Ronde joyeuse qui pique nique et passe à l'as les révérences... et les révérends : « Les hobereaux du domaine des idées demeurent perplexes devant les graffiti des vagabonds de la pensée... »

Jean-Denis. – liaison Bas-Rhin

GARD

Caméras partout, libertés nulle part !

L'OPPOSITION, AVEC LA RÉFLEXION ET l'argumentation qui l'accompagnent, entre notre groupe et la vidéosurveillance, est déjà une vieille histoire. En 1995, le PDG de Cacharel Jean Bousquet, alors maire de la ville de Nîmes, nous trouvera sur son chemin parmi les plus résolus pour dénoncer ce qui faillit être la première installation dans la ville. Plus tard, en 1999, nous participons à la journée d'action nationale du 13 mars, initiée par le collectif « Souriez, vous êtes filmés » en appelant à un rassemblement dans la petite ville de Beaucaire. Enfin, le 2 juin de la même année, c'est à Nîmes que nous ferons de nouveau un travail sur le terrain pour dénoncer l'installation de caméras dans le centre culturel et municipal Pablo Neruda. C'est la gauche qui est alors à la tête de la mairie. Tracts, articles, émissions de radio, contacts avec la presse, conférences publiques, interventions auprès des associations locales... Notre travail, pour important qu'il fut, n'empêcha pas les mairies des alentours de

s'équiper elles aussi. Et maintenant, on reparle d'une extension du réseau de caméras dans la ville de Nîmes. Comme disait récemment le maire d'une commune garçoise : « il y a encore finalement assez peu d'insécurité, mais nous devons tout faire pour la stopper ». Cette phrase suffit à saisir la charge irrationnelle qui découle de ce thème. Les caméras, aujourd'hui, pour les élus démagogiques, anticipent sur ce qui se pourrait se passer. L'insécurité n'est même plus un prétexte : la course est ouverte entre communes qui repoussent dans les territoires voisins ses propres « indésirables ». Nous avons déjà tenté de mobiliser associations de consommateurs, de quartiers, d'usagers des bâtiments municipaux surveillés, syndicats de salariés, associations de défense de droits de l'homme... Il n'est pas impossible que, très vite, nous retrouvions le chemin de la résistance à la surveillance, de plus en plus comprise comme une norme et, comme telle, banalisée.

P. Rousseny, Groupe Gard Vaucluse de la FA

SAINT-DENIS

Journée de réflexion, d'intervention et de débat dimanche 10 juin

ORGANISONS-NOUS CONTRE la précarité. Les difficultés liées aussi bien au logement qu'aux conditions de travail poussent au repli individuel et nous éloignent de la solidarité, véritable moteur des luttes collectives. Les syndicats C.N.T. de l'Union départementale 93 invitent toutes et tous, individus, associations et syndicats à échanger et réfléchir à la montée de la précarité, et à construire la contre-offensive pour un autre futur.

11 heures, place du marché de Saint-Denis (Métro Saint-Denis Basilique)

• Forum débat sur Logements précaires en Seine Saint-Denis et ailleurs

avec des habitants et militants en lutte (CNT, DALs), et Anna Alter, auteur du livre *Le fief rouge*, qui analyse la politique du logement sur Aubervilliers et environs.

Après-midi, salle Robbes, square Degeyter (Métro Porte de Paris)

• 14 heures - Précarité dans le public, quelle lutte pour la titularisation ? Contrats emplois solidarité, contractuels, vacataires, emplois jeunes... les contrats précaires se développent à La Poste, dans l'Éducation nationale... les luttes aussi. Avec des travailleurs de la CNT, et de l'École Émancipée.

• 15 h 30 - La précarité, une exigence contractuelle européenne Avec les expériences de Rete Operaia (Réseau ouvrier

de Bologne Italie) et de la CGT Espagnole.

• 16 h 30 - Les contrats de travail et les luttes dans le privé

L'emploi « reprend » dans le privé, oui... comme dans la restauration, le nettoyage, l'industrie... mais c'est avec des CDD, temps partiels, intérimaires... quelle riposte ? Avec des travailleurs de la CNT des différents secteurs.

• 18 h 00 - Clôture par la commission précarité de la CNT

Fin de journée : concert surprise
Tables de presse - Restauration

Jonglage et musique avec le groupe **TAR KABARE**

CNT

Films interdits à Montreuil

AU CINÉMA GEORGES MÉLIES DE MONTREUIL (SEINE Saint-Denis), étaient programmés du 30 mai au 5 juin, quinze films inédits, une exposition et des débats sur le thème « Palestine : regards sur l'occupation ». Sur ordre du maire, Jean-Pierre Brard, « apparenté communiste », cette manifestation a été interdite ; « renvoyée à plus tard », précise-t-il dans un courrier envoyé à Françoise Benoît, la présidente de l'Association montreuilloise du cinéma, gérante du Méliès mais dépendante financièrement de la mairie. Le prétexte avancé est le risque « d'incidents [...] racistes et antisémites ». Dans ce même courrier le député-maire amalgame « l'histoire douloureuse » de la communauté juive, et particulièrement « le génocide perpétré par les nazis » et le droit de parole et d'expression des Palestiniens...

Les réactions n'ont pas manqué. Les organisateurs de cette semaine culturelle, l'Association La Contrebande et l'Association des Palestiniens de France en collaboration avec l'Union juive française pour la paix (UJFP) et les militants de l'Association montreuilloise de Cinéma ont mis en place un Comité de soutien « pour le main-

tien de cette semaine de cinéma palestinien » et lancé une pétition qui, au 30 mai, lors d'une première manifestation publique devant la mairie avait recueilli le soutien de nombreuses organisations dont les libertaires et rassemblé près de 300 personnes.

Visiblement peu habitué à une telle réaction, Jean-Pierre Brard s'est senti obligé de mobiliser les rédacteurs du journal local, « Montreuil-dépêche hebdo » pour rendre compte de la visite dans la commune de deux ingénieurs Palestiniens et d'annoncer ainsi « l'organisation prochaine d'une ou deux semaines de débats israélo-palestiniens à Montreuil »...

Si l'actuel maire de Montreuil, réélu difficilement en mars dernier, a démissionné du Parti communiste il y a quelques années, il s'est bien gardé d'abandonner ses pratiques stalinienne. Et, en bon professionnel de la politique, il sait encore manier la censure et la carotte. Jongleur en démagogie, les initiatives culturelles, économiques ou politiques doivent être calibrées, contrôlées par le bureau municipal. Le festival « Palestine : regards sur l'occupation » vient d'en faire les frais.

Alain Dervin. - groupe de Montreuil

En bref... En bref... En

■ Le groupe Métropole lilloise de la FA vend le Monde libertaire chaque dimanche au marché de Wazemmes à Lille à partir de midi, ainsi qu'au marché de l'Épeule à Roubaix et au marché de Croix en alternance à partir de 10h30. Toujours sur Lille :

la Voix sans Maître, l'émission du CCL et de la FA, chaque vendredi de 20h à 21h sur radio Campus - 106,6 mhz.

■ Retrouvez la FA sur les ondes de Radio Périgueux (102.3). « Basta Ya » chaque jeudi de 14 h à 15 heures.

Emission rediffusée le samedi à 9 heures.

■ La brochure sur les sectes du CRASER-FA est en ligne sur le site de la FA de Rennes. www.multimania.com/farenne/s/craserfa.html

A G E N D A

vendredi 8 juin

BESANÇON : Le groupe Proudhon de la FA organise une conférence-débat sur le **génocide des Tziganes** avec Claire Auzias auteur d'un livre sur le sujet, à 20 h 30, à la librairie l'autodidacte, 5, rue Marulaz.

ROUEN : Débat autour du film « **Ouvrières du Monde** », à 20 h 30 à la Librairie L'Insoumise, 128 rue Saint-Hilaire Rouen.

samedi 9 juin

PARIS : Fête du livre libertaire (neuf et occasion) à partir de 17 heures au 33, rue des Vignoles (20^e). A 19 heures, débat autour du livre « De l'histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire ».

dimanche 10 juin

PARIS : Action « Stoppons l'épidémie », **contre la vidéosurveillance**. Rendez-vous à 11 heures porte de Champerret (rue du Caporal Peugeot) pour dénoncer Levallois story (86 caméras).

PARIS : Fête du livre libertaire (neuf et occasion) à partir de 13 heures au 33, rue des Vignoles (20^e). A 17 h : projection du film « Adio lugano bella » suivi de « Diego ». A 19 heures, débat autour du livre « Ni l'arbre ni la pierre » en présence de l'auteur Daniel Pinós.

SAINT-DENIS : Les syndicats CNT de l'UD93 organisent une journée de débats « **organisons-nous contre la précarité** ». 11 h : forum-débat sur les logements précaires place du marché ; après-midi, salles Robbes (sq. Degeyter), 14 h : précarité dans le public ; 15 h 30 : précarité et Europe ; 16 h 30 : les contrats de travail. Débats ponctués d'animations musicales « Tar Kabare ». Tables de presse, restauration.

mercredi 13 juin

LYON : Manifestation **contre la vidéosurveillance** à partir de 18 h 30 place Bellecour organisée par les collectifs « Non à big Brother » et « SOS vidéosurveillance ».

vendredi 15 juin

LYON : Rencontre-débat avec des militant·e·s anarchistes de Montréal (Québec), membres de la NEFAC, autour d'une présentation du **mouvement libertaire nord-américain** et du bilan des actions contre le sommet des Amériques à 21 heures dans le cadre du Café libertaire (19, rue Pierre Blanc, 1^{er}, entrée par l'allée).

TOULOUSE : Débat **contre la vidéosurveillance** à 20 h 30 à la Bourse du travail organisée par les collectifs « Souriez vous êtes filmés » et « SOS vidéosurveillance ».

samedi 16 juin

NANTES : Pour l'arrêt des poursuites contre les usagers de stupéfiants, 14 heures place de la petite hollandaise, à l'appel du CIRC, FA, No Pasaran et CNT.

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un forum-débat autour du livre « Théorie générale de la révolution » de Michel Bakounine à 16 h 30 au 145, rue Amelot (11^e).

UZES : Le groupe Gard Vaucluse de la FA vous donne rendez vous à Arpaillargues (près d'Uzès), à la Fête des Libertés organisée par la Ligue des Droits de l'Homme, en collaboration avec Ras le Front. Début à 16h, stands, conférence-débat, paëlla géante, concert.

dimanche 17 juin

PARIS : Journée de soutien à la Dial house foundation. Au programme : expo de peinture (Gee Vaucher) ; discussion, vidéo ; concert avec Kochise et Foetus party. A 16 h 30 au CACP, 21 ter rue Voltaire (11^e). PAF : 30 F.

lundi 18 juin

LYON : Rassemblement pour le 25^e anniversaire de l'Appel du 18 joint à **18 heures place Bellecour** pour l'abrogation de la loi de 1970, pour l'ouverture d'un grand débat sur les drogues et le retrait du Cannabis du tableau des stupéfiants.

PARIS : Rassemblement à 18 heures, parc de la Villette à l'appel du CIRC pour une **dépénalisation du cannabis**.

RENNES : Rassemblement à **18 heures, place de la mairie** à l'appel du CIRC pour une dépénalisation du cannabis.

samedi 23 juin

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un **forum-débat** avec Daniel Pinos, auteur du livre « Ni l'arbre ni la pierre » à 16 h 30 au 145, rue Amelot (11^e).

dimanche 24 juin

LYON : Journée conviviale et champêtre à une quinzaine de km de Lyon autour d'un Barbecue, de discussions, de chants, de partie de pétanque... en soutien au groupe Kronstadt de la FA. Renseignements et inscriptions à la Plume Noire (19, rue Pierre-Blanc, 1^{er}, Tel : 04 72 00 94 10).